

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 75-537/SG/IAM à l'arrêté n° 74-2008/SG/IAM du 27 décembre 1974, portant autorisation de tombola au Club hippique de Djibouti.

n° 74-2008/SG/IAM

Ministère

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES AFFAIRES MUSUL-
MANS

Date de publication

21 mars 1975

Numéro JO

n° 7 du 10/04/1975

Date du numéro

10 avril 1975

TEXTE INTÉGRAL

La date du tirage est fixée au samedi 15 mars 1975, M Chiti hippique de Djibouti. Lire : __ La date du tirage est fixée au samedi 26 avril 1975, au Club hippique de Djibouti. Le reste sans changement.